



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012003	et clos le	31122003	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			<input checked="" type="checkbox"/>	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
			Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation				

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS EMIS	13 RUE D'ATHENES Z.I. LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES
SIRET 3 4 0 9 5 9 6 0 0 0 0 0 3 2	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
DECLARATION RECTIFICATIVE	

<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

<b>B ACTIVITE</b>	
Activités exercées	NETTOYAGE INDUSTRIEL
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	476 838	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*
2 Plus-values		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 15%			
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotés	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SOMARA PROVENCE COMPTABILITE 20 TRAVERSE DE LA BUZINE LA ROSERAIE BAT A2 13011 MARSEILLE Tél: 04.91.34.63.43	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 31/03/2004 Lieu VITROLLES
Tél:	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
	Signature RAGO JACQUES

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).



## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2003 ou exercice  
du 01.01.2003

Désignation de l'entreprise SAS EMIS

du 01.01.2003

Adresse 13 RUE D'ATHENES Z.I. LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES

au 31.12.2003

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE
1	RAGO JACQUES P.C.A.	7 BIS CHEMIN DU COLLET ROUGE 13700 MARIGNANE
2	PASCAL NICOLAS RESPONSABLE D'EXPLOITATION	LA PERUSSIÈRE LE VAL D'ESTABLE RTE D'EGU 13330 LA BARBEN
3	INGHILLERI SAUVEUR RESPONSABLE DE SERVICE	BAT. D LA SOLEIDO AVE PAUL CEZANNE 13500 MARTIGUES
4	VANDENABEELE JEAN JACQUES DIRECTEUR DE MAINTENANCE	2 CLOS REINE JEANNE 13120 GARDANNE
5	BOURQUIN DIDIER AGENT DE MAITRISE	17 RUE FONFONNE GUILLERME 13200 ARLES
6	RAGO JEAN RESPONSABLE COMMERCIAL	IMPASSE LA PASTOURELLE QUARTIER LE TOLET 13700 MARIGNANE
7	COLTELLI RAYMOND CHEF DE CHANTIER	1 LOT LE PUJOL 13330 PELISSANE
8	ARBOUSSET REMY COMPTABLE	LOT 8 RES CAMPAGNE OSIRIS AVENUE PAUL BR 13170 LES PENNES MIRABEAU
9	PIFFERI LOUIS CHEF DE CHANTIER	26 RUE DE LA SAVOIE LA CROIX DU PRETRE 13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES
10	MORCHOINE DAVID AGENT DE MAITRISE	1 LOT. ST ROCH CHEMIN SAINT GEO 13980 ALLEINS

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	93 740			93 740	17 565	12 467		123 772
2	97 995			97 995	6 200			104 195
3	61 549			61 549	8 783			70 332
4	69 374			69 374	3 387			72 761
5	35 233			35 233	937			36 170
6	55 801			55 801	9 011			64 812
7	43 452			43 452	1 870			45 322
8	40 564			40 564	300			40 864
9	40 554			40 554	670			41 224
10	36 323			36 323	106			36 429
**	574 585			574 585	48 829	12 467		635 881

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	23 177
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	20 668
<b>Total</b>	<b>43 845</b>

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2003 (total col.9 + total col.10) ⑩	679 726	- de l'exercice 2003 ⑩	549 554
- de l'exercice précédent ⑩	415 565	- de l'exercice précédent ⑩	523 451
Nom et qualité du signataire RAGO JACQUES PRESIDENT		A <u>VITROLLES</u> le <u>31/03/2004</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

**BILAN - ACTIF**

1

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS EMIS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **13 RUE D'ATHENES** **13127 VITROLLES** Durée de l'exercice précédent\* **12**

Numéro SIRET\* **34095960000032** Néant  \*

				Exercice N clos le,		N-1		
				<b>13 11 22 00 31</b>		<b>13 11 22 00 21</b>		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 207	AG	8 207		2 641	
	Fonds commercial (1)	AH	18 294	AI		18 294	18 294	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP	179 390	AQ	79 859	99 531	81 505	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	176 244	AS	109 172	67 071	68 715	
	Autres immobilisations corporelles	AT	339 615	AU	84 278	255 337	89 180	
	Immobilisations en cours	AV		AW			13 575	
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	4 561	CV		4 561	4 561
		Créances rattachées à des participations	BB	45 269	BC		45 269	45 269
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH	18 197	BI		18 197	7 322	
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	789 776	BK	281 516	508 260	331 063		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	14 373	BM		14 373	53 684	
	En cours de production de biens	BN		BO				
	En cours de production de services	BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
	Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 151 904	BY		3 151 904	1 446 660	
	Autres créances (3)	BZ	260 261	CA		260 261	120 911	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	1 573	CE		1 573	1 573	
	Disponibilités	CF	636 578	CG		636 578	644 647	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	235 859	CI		235 859	41 844	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	4 300 548	CK		4 300 548	2 309 318	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	5 090 325	IA	281 516	4 808 809	2 640 381		

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : **1** (3) Part à plus d'un an : **CR**

Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 1 2  
 Adresse de l'entreprise 13 RUE D'ATHENES 13127 VITROLLES Durée de l'exercice précédent\* 1 2

Numéro SIRET\* 3 4 0 9 5 9 6 0 0 0 0 0 3 2 Néant  \*

				Exercice N clos le,		N-1	
				13 1 1 2 2 0 0 3		13 1 1 2 2 0 0 2	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 207	AG	8 207		2 641
	Fonds commercial (1)	AH	18 294	AI		18 294	18 294
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	179 390	AQ	79 859	99 531	81 505
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	176 244	AS	109 172	67 071	68 715
	Autres immobilisations corporelles	AT	339 615	AU	84 278	255 337	89 180
Immobilisations en cours	AV		AW			13 575	
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	4 561	CV		4 561	4 561
	Créances rattachées à des participations	BB	45 269	BC		45 269	45 269
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	18 197	BI		18 197	7 322
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	789 776	BK	281 516	508 260	331 063	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	14 373	BM		14 373	53 684
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 151 904	BY		3 151 904	1 446 660
	Autres créances (3)	BZ	260 261	CA		260 261	120 911
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	1 573	CE		1 573
Disponibilités		CF	636 578	CG		636 578	644 647
Charges constatées d'avance (3)*		CH	235 859	CI		235 859	41 844
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	4 300 548	CK		4 300 548	2 309 318
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	5 090 325	IA	281 516	4 808 809	2 640 381	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....45.0....0.01.....)	DA 450 001	300 001
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC	
	Réserve légale (3)	DD 45 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG 342 089	189 773
	Report à nouveau	DH (120 000)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 228 153	317 316
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL 945 242	837 090
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	<b>TOTAL (II)</b>	DO	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP 15 772	15 772
	Provisions pour charges	DQ	36 000
	<b>TOTAL (III)</b>	DR 15 772	51 772
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 508 431	23 414
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	800
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 1 788 835	938 942
	Dettes fiscales et sociales	DY 1 197 258	700 498
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA 8 270	31 715	
<b>Compte régul.</b>	EB 345 000	56 150	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC 3 847 794	1 751 520	
Ecart de conversion passif * (V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE 4 808 809	2 640 381	
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 3 843 629	1 737 732	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....45.0...0.01.....)	DA	450 001	300 001
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	45 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	342 089	189 773
	Report à nouveau	DH	(120 000)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	228 153	317 316
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	945 242	837 090
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	15 772	15 772
	Provisions pour charges	DQ		36 000
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	15 772	51 772
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	508 431	23 414
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV		800
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 788 835	938 942
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 197 258	700 498
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
<b>Compte régul.</b>	Autres dettes	EA	8 270	31 715
	Produits constatés d'avance (4)	EB	345 000	56 150
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	3 847 794	1 751 520
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	4 808 809	2 640 381
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 843 629	1 737 732	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS EMIS				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD	535 763	FE		FF	535 763	
			FG	7 542 103	FH	151 635	FI	7 693 738	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 077 866	FK	151 635	FL	8 229 501	5 430 089	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	170 741	4 774	
	Subventions d'exploitation					FO	837	2 807	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	66 136	8 639	
	Autres produits (1) (11)					FQ	62	65	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	8 467 277	5 446 373
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	155 365	17 541	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	39 310	12 366	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 090 742	2 912 086	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	139 666	120 554	
	Salaires et traitements*					FY	1 677 619	1 253 640	
	Charges sociales (10)					FZ	728 055	506 257	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	83 603	66 639
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		18 000	
	Autres charges (12)					GE	11	62	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	7 914 372	4 907 145	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	552 905	539 229	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		11 147	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 318	1 666	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	1 318	12 813	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	24 328	21 027	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	24 328	21 027	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(23 010)	(8 215)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	529 895	531 014	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Désignation de l'entreprise :		SAS EMIS						Néant	*	
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	{ biens* services*	FD	535 763	FE		FF	535 763	7 622	
			FG	7 542 103	FH	151 635	FI	7 693 738	5 422 466	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 077 866	FK	151 635	FL	8 229 501	5 430 089		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN	170 741	4 774		
	Subventions d'exploitation					FO	837	2 807		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	66 136	8 639		
	Autres produits (1) (11)					FQ	62	65		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	8 467 277	5 446 373	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	155 365	17 541		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	39 310	12 366		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 090 742	2 912 086		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	139 666	120 554		
	Salaires et traitements*					FY	1 677 619	1 253 640		
	Charges sociales (10)					FZ	728 055	506 257		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	83 603	66 639	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		18 000		
Autres charges (12)					GE	11	62			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	7 914 372	4 907 145		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	552 905	539 229		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		11 147		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 318	1 666		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	1 318	12 813		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	24 328	21 027		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	24 328	21 027		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(23 010)	(8 215)		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	529 895	531 014		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS EMIS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 20 642	25 298	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD 20 642	25 298	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 20 033	38 329	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 72 716	42 886	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH 92 749	81 216	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI ( 72 107 )	( 55 917 )	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HJ 65 921		
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK 163 714	157 781	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 8 489 237	5 484 485	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 8 261 084	5 167 169	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN 228 153	317 316	
<b>RENVIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 20 642	25 298
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP 162 779	169 447
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH 17 602	38 239	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	11 147	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 30 136	8 639	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <b>A6</b> obligatoires <b>A9</b>				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe		92 749	20 642	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
Cf état annexe		17 602	20 642	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	20 642	25 298	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	20 642	25 298	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	20 033	38 329	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	72 716	42 886	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	92 749	81 216	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	( 72 107 )	( 55 917 )	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	65 921		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	163 714	157 781	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 489 237	5 484 485	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 261 084	5 167 169	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	228 153	317 316	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG	20 642	25 298
	(3) Dont {	HP	HQ	162 779	169 447
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	1J	17 602	38 239
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1K	HX	11 147	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	RC	RD		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	A1	A2	30 136	8 639
(9) Dont transferts de charges	A3	A4			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)					
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6			
	obligatoires	A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
	Cf état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			92 749	20 642	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
	Cf état annexe		Charges antérieures	Produits antérieurs	
			17 602	20 642	





Designation de l'entreprise : SAS EMIS										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3			
								à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
								la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
								3		4			
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	26 501	KE		KF			
CORP	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[ Dont Composants	M2		KP	142 884	KQ		KR	36 506		
			[ Dont Composants	M3		KS	147 533	KT		KU	28 710		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KV	49 830	KW		KX	181 636		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KY	58 362	KZ		LA	3 439	
		Matériel de transport *					LB	33 138	LC		LD	13 210	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LE		LF		LG			
	Emballages récupérables et divers *					LH	13 575	LI		LJ	59 493		
	Immobilisations corporelles en cours					LK		LL		LM			
	Avances et acomptes					LN	445 322	LO		LP	322 995		
	TOTAL III												
FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U	49 830	8V		8W			
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	7 322	1U		1V	10 875		
	TOTAL IV					LQ	57 152	LR		LS	10 875		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	528 975	ØH		ØJ	333 870			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
						1		la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
								3		4			
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LW	26 501	IX	26 501		
CORP	Terrains					IP		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MB		MC		
		Sur sol d'autrui					IR		ME		MF		
	Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS		MH	179 390	MI	179 390	
							IT		MK	176 244	ML	176 244	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU		MN	231 466	MO	231 466	
		Matériel de transport					IV		MQ	61 801	MR	61 801	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					IW		MT	46 348	MU	46 348		
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MX			
	Immobilisations corporelles en cours					MY	73 069	NA		NB			
Avances et acomptes					NC		NE		NF				
TOTAL III					IY	73 069	NH	695 248	NI	695 248			
FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		M7		ØW			
	Autres participations					IØ		ØY	49 830	ØZ	49 830		
	Autres titres immobilisés					I1		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	18 197	2G	18 197		
	TOTAL IV					I3		NK	68 027	2H	68 027		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	73 069	ØK	789 776	ØM	789 776			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SOMARA PROVENCE COMPTABILITE

Designation de l'entreprise : SAS EMIS										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3			
								2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	26 501	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				[ Dont Composants	M2			KP	142 884	KQ	36 506	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[ Dont Composants	M3			KS	147 533	KT	28 710	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	49 830	KW		KX	181 636
		Matériel de transport *						KY	58 362	KZ		LA	3 439
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	33 138	LC		LD	13 210
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH	13 575	LI		LJ	59 493	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	445 322	LO		LP	322 995	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U	49 830	8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	7 322	1U		1V	10 875		
TOTAL IV						LQ	57 152	LR		LS	10 875		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	528 975	ØH		ØJ	333 870		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
						1		2					
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LW	26 501	IX	26 501	
CORPORELLES	Terrains						IP		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MC		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG	179 390	MH	179 390	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	176 244	MK	176 244	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers						IU		MM	231 466	MN	231 466
		Matériel de transport						IV		MP	61 801	MQ	61 801
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier						IW		MS	46 348	MT	46 348	
	Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours						MY	73 069	MZ		NA		
Avances et acomptes						NC		ND		NE			
TOTAL III						IY	73 069	NG	695 248	NH	695 248		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		
	Autres participations						IØ		ØX	49 830	ØY	49 830	
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	18 197	2F	18 197	
	TOTAL IV						I3		NJ	68 027	NK	68 027	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	73 069	ØL	789 776	ØM	789 776

Exercice N, clos le :

3 1 1 2 2 0 0 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : SAS EMIS
Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 0 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

Néant  \*
**CADRE A** SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	5 566	PF	2 641	PG		PH	8 207
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	61 379	PW	18 480	PX		PY	79 859
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	78 818	QA	30 354	QB		QC	109 172
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	10 701	QE	10 617	QF		QG	21 318
	Matériel de transport	QH	25 086	QI	10 899	QJ		QK	35 984
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 363	QM	10 612	QN		QO	26 975
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	192 346	QV	80 962	QW		QX	273 309
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		ØN	197 912	ØP	83 603	ØQ		ØR	281 516

**CADRE B** VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement <b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	X1
<b>TOTAL III</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL						NM						NO
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW												NZ
					<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>		NY				<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>		

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

Néant  \*
**CADRE A** SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	5 566	PF	2 641	PG		PH	8 207
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	61 379	PW	18 480	PX		PY	79 859
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	78 818	QA	30 354	QB		QC	109 172
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	10 701	QE	10 617	QF		QG	21 318
	Matériel de transport	QH	25 086	QI	10 899	QJ		QK	35 984
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 363	QM	10 612	QN		QO	26 975
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	192 346	QV	80 962	QW		QX	273 309
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		ØN	197 912	ØP	83 603	ØQ		ØR	281 516

**CADRE B** VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement <b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	X1
<b>TOTAL III</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL						NM						NO
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW												NZ
					<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>		NY				<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>		

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2e EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UF	
	- financières	UG	UH	UH	
	- exceptionnelles	UJ	UK	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UH	
	- financières	UG	UH	UI	
	- exceptionnelles	UJ	UK	UL	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032





Désignation de l'entreprise : SAS EMIS Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	45 269	UM	0	UN	45 269	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	18 197	UV	0	UW	18 197	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	3 151 904		3 151 904			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * <input type="checkbox"/> )		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	19 326		19 326			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	223 913		223 913		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	17 022		17 022			
	Charges constatées d'avance		VS	235 859		235 859			
	<b>TOTAUX</b>			VT	3 711 491	VU	3 648 025	VV	63 466
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	494 644		494 644					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	13 787		9 622		4 165			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		1 788 835		1 788 835					
Personnel et comptes rattachés		8C		303 788		303 788					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		361 589		361 589					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	5 934		5 934					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	500 501		500 501					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ		25 446		25 446					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		8 270		8 270					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L		345 000		345 000					
<b>TOTAUX</b>			VY	3 847 794	VZ	3 843 629		4 165			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	9 117	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Désignation de l'entreprise : SAS EMIS Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	45 269	UM	0	UN	45 269	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	18 197	UV	0	UW	18 197	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	3 151 904		3 151 904			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * <input type="checkbox"/> )		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	19 326		19 326			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	223 913		223 913		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	17 022		17 022			
	Charges constatées d'avance		VS	235 859		235 859			
	<b>TOTAUX</b>			VT	3 711 491	VU	3 648 025	VV	63 466
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	494 644		494 644					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	13 787		9 622		4 165			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		1 788 835		1 788 835					
Personnel et comptes rattachés		8C		303 788		303 788					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		361 589		361 589					
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	5 934		5 934					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	500 501		500 501					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	25 446		25 446					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		8 270		8 270					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L		345 000		345 000					
<b>TOTAUX</b>			VY	3 847 794	VZ	3 843 629		4 165			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	9 117	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

2e EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for description, codes (WA, WB, WC, etc.), and amounts. Includes sections for 'I. RÉINTEGRATIONS', 'II. DÉDUCTIONS', and 'III. RÉSULTAT FISCAL'.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :									
				3	1	1	2	2	0	0	3		
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				WA	228 153				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :					
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	3 281	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	4 923						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	9 323	XE 17 527					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	75 358	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW					
	Amendes et pénalités	WJ	631	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		I7 163 714				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)										
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions											
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)													
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ					
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		Y1					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage													
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage													
										<b>TOTAL I</b>		WR	485 382
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				WS					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *													
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)													
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)											
		- imposées aux taux de 0 %											
		- imposées aux taux de 19 %											
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures											
		- imputées sur les déficits antérieurs											
Autres plus-values imposées au taux de 19 %													
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*													
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		XA					
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												
	Majoration d'amortissement *												
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	XF					
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA	XG					
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	XH					
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)											PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)													
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI	XI					
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage													
										<b>TOTAL II</b>		XH	8 544
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	déficit (II moins I)		476 838						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL									
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN	476 838								



Désignation de l'entreprise : <u>SAS EMIS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		170 028
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
<b>Charges à payer</b>			
ORGANIC	9K	9 437	9L 8 544
PARTICIPATION AUX FRUITS DE L'EXPANSION	9M	65 921	9N
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN	75 358	YO 8 544
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS**  
**art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports** (case à cocher)

XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SAS EMIS</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK

<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT 170 028

<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>		
(à détailler, sur feuillet séparé)		
	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
<b>Charges à payer</b>		
ORGANIC	9K 9 437	9L 8 544
PARTICIPATION AUX FRUITS DE L'EXPANSION	9M 65 921	9N
	9P	9R
	9S	9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN 75 358	YO 8 544
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS**  
**art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports** (case à cocher)

XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032







Désignation de l'entreprise : SAS EMIS Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	ATELIERS EN COURS	56 524			56 524
	2	ELECTRIC. EN COUR	13 575			13 575
	3	SALLE EN COURS	2 617			2 617
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I - Immobilisations *	1	56 524	( 0 )	( 0 )			
	2	13 575					
	3	2 617					
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧)			( 0 )				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 %							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Désignation de l'entreprise : SAS EMISNéant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS EMIS</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I		SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N				
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL</b> (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL</b> (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II					RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)	
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

 Néant  \*

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

 Exercice ouvert le : 01012003

 et clos le : 31122003

 Durée en nombre de mois 1 2
**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	

**II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)**

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	

**III - Valeur ajoutée produite**

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	
-----------------------------	-------------------	----	--

**IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	
--	----	--

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Période de référence	GY	
Date de cessation	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

 Néant  \*

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

 Exercice ouvert le : 01012003

 et clos le : 31122003

 Durée en nombre de mois 1 2
**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	

**II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)**

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	

**III - Valeur ajoutée produite**

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	
-----------------------------	-------------------	----	--

**IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	
--	----	--

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Période de référence	GY	
Date de cessation	HR	

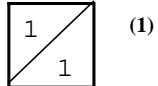
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 3

N° SIRET 3 4 0 9 5 9 6 0 0 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS EMIS

ADRESSE (voie) 13 RUE D'ATHENES Z.I. LES ESTROUBLANS

CODE POSTAL 13127 VILLE VITROLLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
---	----	--	--	----	--

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique RAGO Prénom(s) JACQUES

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 2 500

Naissance : Date 260159 N° Département 13 Commune MARTIGUES Pays

Adresse : N° 7 Voie B CHEMIN DU COLLET ROUGE

Code postal 13700 Commune MARIIGNANE Pays

Titre (2) Mme Nom patronymique PARET Prénom(s) PASCALE

Nom marital RAGO % de détention 40.00 Nb de parts ou actions 2 000

Naissance : Date 160262 N° Département 38 Commune VIENNE Pays

Adresse : N° 7 Voie B CHEMIN DU COLLET ROUGE

Code postal 13700 Commune MARIIGNANE Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 3

N° SIRET 3 4 0 9 5 9 6 0 0 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS EMIS

ADRESSE (voie) 13 RUE D'ATHENES Z.I. LES ESTROUBLANS

CODE POSTAL 13127 VILLE VITROLLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
---	----	--	--	----	--

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ARBOUSSET Prénom(s) REMY

Nom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 270167 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays

Adresse : N° 51 Voie BOULEVARD MARIUS BREMOND

Code postal 13015 Commune MARSEILLE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 3

N° SIRET 3 4 0 9 5 9 6 0 0 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS EMIS

ADRESSE (voie) 13 RUE D'ATHENES Z.I. LES ESTROUBLANS

CODE POSTAL 13127 VILLE VITROLLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique SARL Dénomination SERVICE ASSISTANCE INTERIM

N° SIREN (si société établie en France) 4 3 2 6 2 9 3 8 4 0 0 0 1 2 % de détention 12.00

Adresse : N° Voie ZI LA PALUNETTE AZUR 2

Code postal 13220 Commune CHATEAUNEUF LES MARTIGUES Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.